



# Editorial

## La requalification de la RC 1

Pour faire face au trafic automobile croissant, mais surtout pour améliorer la circulation des bus et sécuriser les cyclistes, une requalification de la RC 1, de la Bourdonnette à l'entrée de Morges, fait partie intégrante du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Une première étape a déjà été réalisée au niveau de l'EPFL.

Le tronçon qui nous intéresse particulièrement, entre la Venoge et l'entrée de la Ville de Morges, en est aujourd'hui au stade de l'avant-projet. Les principes généraux d'aména-

gement de la route et de son intégration paysagère ont été définis.

Dans un contexte urbain, les contraintes sont nombreuses, il n'est pas question de démolir des constructions, il faut s'adapter. Par exemple, les bus n'auront pas toujours 2 pistes à leur usage; les voitures pénétreront dans la ville en empruntant la rue St-Domingue, car seuls les bus et les riverains pourront rouler jusqu'à St-Louis; le cordon boisé longeant la station d'épuration devra disparaître pour céder la place aux cyclistes.

Tourner à gauche ne sera plus possible, des giratoires seront mis en place pour rebrousser chemin; un système de régulation par feux devrait améliorer la fluidité le trafic, notamment pour les bus. Le PPA « Les Fonderies » tient déjà compte de la RC 1 future en reculant les constructions.

Toutes ces mesures devraient permettre à Morges de ne pas étouffer et à ses habitants de pouvoir se déplacer sans trop de problèmes, qu'ils soient automobilistes, usagers des transports publics ou adeptes de la mobilité douce.

## Table des matières

Editorial	2
PPA « La Longeraie »	3
PPA « Les Fonderies »	4
Les giratoires de Morges	4
Marc Mousson, premier chancelier de la Confédération	5
Quizz	6
Souvenirs, souvenirs	7
Impressum	7
Un artiste morgien célèbre à l'étranger, quasi inconnu à Morges	8
Sentier de la Morges	9
Cour du Gymnase et du CEPM	9
Morges et ses arbres	10
Calendrier des causeries du groupe des Guides de Morges 2013	11
Les piscines, avantages ou inconvénients?	11
Passage St-Jean	11
Les portes de Morges	12

## PPA «La Longeraie»

Le 2 octobre, les Morgiens sont accourus en nombre pour assister à la présentation publique du Plan partiel d'affectation de la Longeraie.

Ce terrain de quelque 90'000 m<sup>2</sup>, qui appartient pour 2/3 à la Commune, le restant à la Fondation des constructions paroissiales catholiques et à l'Association paroissiale catholique de Morges, devrait permettre la réalisation de 900 logements pour environ 2000 habitants.

Les auteurs de cette étude ont découpé le terrain en grandes zones à urbaniser et à cultiver, en fonction du bâti environnant existant et de l'historique du site:

### Constructions

- 2 barres « pliées », hautes de 5 à 8 niveaux, marqueront les limites du terrain au nord et au sud, la 3<sup>e</sup> au centre le cheminement principal nord-sud.

- des barres et des plots de 5 à 8 niveaux définiront les surfaces à cultiver

- des villas urbaines de 3 niveaux

### Aires à cultiver

- l'une sera dédiée à la « permaculture », méthodes culturales développées à partir des années 60, dans l'optique de rappeler l'utilisation actuelle du site

- la seconde traitée en parc et verger

### Circulation et stationnement

Les parkings seront souterrains, les habitants y accéderont par le nord et le sud. Seuls les véhicules de service: pompiers, livraison, ... pourront traverser le site.

Les piétons et les cyclistes bénéficieront d'un réseau de chemins relativement dense.

### Espaces de rencontre

Un quartier n'est vivant que par les rapports qu'entretiennent ses habitants. En plus des zones cultivables, 3 lieux de rencontre seront réalisés: au nord, au sud et près de la chapelle.

Indépendamment de ses qualités urbanistiques, cet avant-projet nous intéresse surtout, parce qu'il mettra sur le marché quelques 550 logements d'utilité publique, à savoir des logements réalisés par des coopératives ou autres organismes, sans buts spéculatifs. Il est temps que les futurs habitants de Morges puissent trouver un logement à un coût raisonnable.

Selon la volonté de la Commune, cet ensemble est destiné à devenir un « éco-quartier ». Il sera temps d'en reparler lors de l'établissement du règlement.

Il est prévu que le PPA soit mis à l'enquête publique à fin 2013, ce qui signifie que les premières constructions pourraient être mises en chantier entre 2015 et 2017.

Le dossier présenté le 2 octobre peut aussi être consulté sur le site:

<http://www.morges.ch/fr/vivre-a-morges/urbanisme-et-construction>



## PPA «Les Fonderies»

L'est morgien va connaître de profondes mutations. En octobre dernier, le PPA (Plan partiel d'affectation) «Les Fonderies» était mis à l'enquête publique, puis devraient suivre les PPA «La Baie» et «4 Sud-est morgien», sans oublier la réhabilitation de la RC 1.

Rue de Lausanne, les bâtiments de l'ancienne fonderie Neeser seront démolis pour céder la place à de nouvelles constructions réglementées par un Plan partiel d'affectation.

En bordure des voies CFF, une bande de terrain sera réservée pour les éventuelles 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> voies, même si les cantons de Vaud et Genève ne les jugent pas nécessaires d'ici 2030. Pourtant doubler le trafic ne signifie pas que les incidents ferroviaires vont diminuer.

La surface constructible représente 21'350 m<sup>2</sup>, dont 50 à 70% seront destinés au logement dans des édifices de 5 et 6 étages. A noter que quelques 1'000 m<sup>2</sup> seront réservés pour

des appartements à loyer modéré. Le solde sera occupé par des bâtiments de maximum 2 niveaux pour des locaux voués à l'artisanat et au commerce (à faible fréquentation).

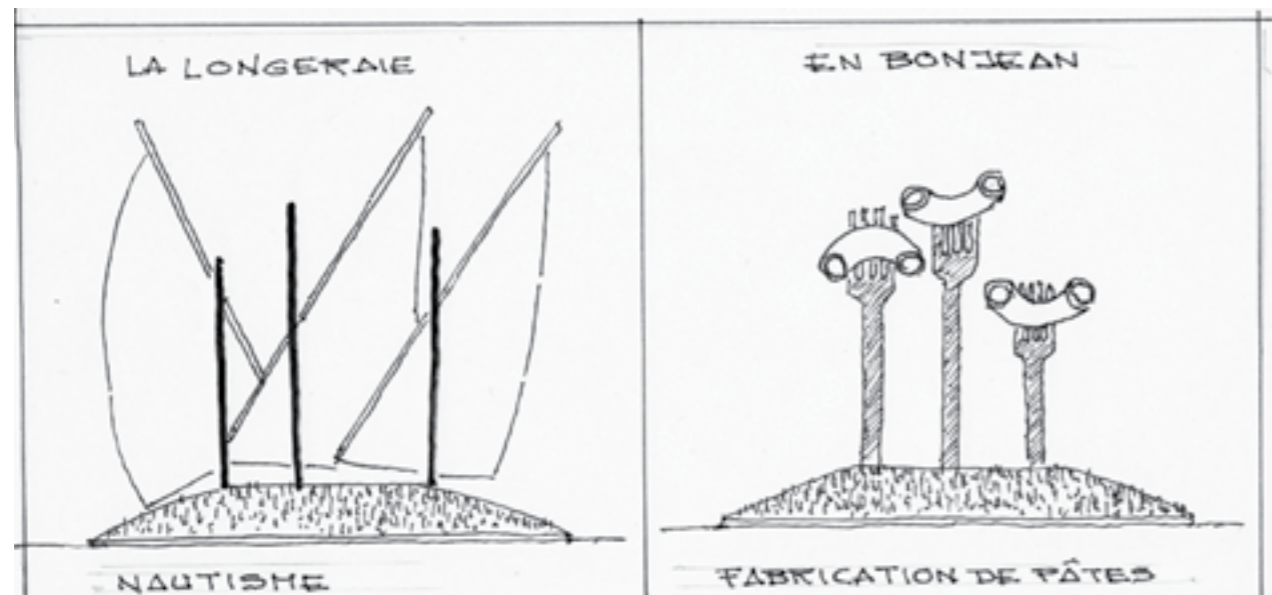
Le règlement exige que tous ces bâtiments répondent aux critères Minergie et que 30% des besoins en chauffage et en eau chaude soient assurés par des énergies renouvelables. (Panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, ...)

Le règlement précise également que les toits plats seront végétalisés et que 80% de la surface non bâtie sera aussi végétalisée.

On regrettera peut-être les arbres qui peuplent aujourd'hui ce terrain. Mais à Morges, le manque de logements ne peut être comblé que par une densification et la situation de ces futurs immeubles, proches d'un arrêt de bus et du bord du lac, est idéale pour de l'habitat. N'est-ce pas mieux qu'une nouvelle station-service?



Les giratoires situés aux entrées de Morges symboliseront les activités qui s'y exercent



## Marc Mousson, premier chancelier de la Confédération

*C'est au cours des recherches effectuées en vue de l'ouvrage consacré à Louis d'Affry 1743-1810 Premier Landamman de la Suisse (publié chez Slatkine en 2003) que l'historien Georges Andrey a découvert le parcours extraordinaire de Marc Mousson, le pouvoir, partant l'influence qu'il exerça sur la politique internationale de la Suisse à une époque cruciale pour notre pays. L'envie de découvrir ce personnage originaire de Morges et de le tirer de l'oubli est à l'origine de la biographie parue fin août 2012, et dont voici les coordonnées :*

Georges Andrey et Maryse Oeri von Auw: **Marc Mousson. Premier chancelier de la Confédération.** Editions Cabédita, Bière, 2012.

*Nous remercions Madame Maryse Oeri von Auw qui nous livre ici un résumé de l'ouvrage.*

La famille du chancelier vient d'une petite ville, le Mas d'Azil, dans le comté de Foix, situé entre le Béarn, patrie de Jeanne d'Albret et d'Henri IV, le Roussillon et les Pyrénées. Dans ses Souvenirs, Marc Mousson relate les récits de sa grand-mère paternelle évoquant la situation privilégiée des Mousson qui jouissaient d'une assez grande aisance dans leur patrie d'origine. D'ailleurs les Mousson catholiques restés en France ou émigrés à Berlin gardèrent la particule à laquelle la branche morgienne renonça.

La révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV en octobre 1685 couronne une longue période de persécutions contre les réformés du royaume de France. Placés comme bien d'autres

devant le choix d'abjurer immédiatement sa foi ou de quitter le royaume dans les quinze jours, Pierre Mousson, dit Pierre 1<sup>er</sup> (1668-1742), préfère abandonner le pays de sa naissance, ses parents et ses droits à l'héritage paternel. Il fait partie d'un groupe d'environ 35 personnes et se retrouve à Bex en 1686. Puis il est accueilli à Morges en 1689. Sa profession d'apothicaire lui procure une honnête aisance si bien qu'il pourra épouser en 1700 Marie Ribergue, de Montpellier. Un an plus tard, en 1701, le jeune couple reçoit, signées de l'avoyer de Berne, les lettres patentes en vertu desquelles ils sont reçus «pour habitants et naturalisés sujets avec libre faculté de demeurer sans aucun empêchement dans le pays et particulièrement de Morges».

C'est donc Pierre qui est l'ancêtre de la branche morgienne. Ses descendants seront pas-

teurs, médecins, apothicaires et deviendront des membres actifs et estimés de la Ville de Morges. Le père de Marc, Jean Henri (1743-1819), de la troisième génération, deviendra pasteur. Il sera accueilli – enfin – avec ses fils dans la Noble Bourgeoisie de Morges, le 1<sup>er</sup> juillet 1791, soit 102 après l'arrivée de Pierre. En effet, durant des décennies, la Ville de Morges n'accorda aucune bourgeoisie, les familles influentes ne désirant guère partager les privilèges et les prébendes que la qualité de bourgeois leur conférerait. Il fallut l'intervention énergique de Berne et l'influence des idées révolutionnaires pour faire bouger les notables morgiens.

Le pasteur Jean Henri aura une influence déterminante sur son fils Marc, le futur chancelier. On ne saurait trop insister sur l'héritage huguenot, très vivace et perceptible jusque dans la descendance lointaine de Marc.



On doit également mentionner Emmanuel (1778-1847), le frère très aimé de Marc. Non seulement il occupa des fonctions politiques importantes dans sa ville natale mais encore il fut l'une des chevilles ouvrières de la création de l'Eglise libre. Il quitta l'ancienne maison de famille, Grand-Rue 64, pour acquérir l'immeuble situé Grand-Rue 52, le siège actuel du Crédit Suisse, sur lequel est apposée aujourd'hui la plaque commémorative du chancelier. Les deux filles d'Emmanuel, Jenny et Marie, jouèrent également un rôle important à Morges. Ouvertes aux idées d'Alexandre Vinet, elles fondèrent un établissement pour l'éducation des jeunes filles, l'Ecole gymnasiale qui connaîtra un succès durable jusqu'en 1944. Marie (1805-1895) était également connue pour ses remarquables planches botaniques aquarellées de la flore locale. Elle fut la dernière représentante d'une famille huguenote qui en deux siècles, donna beaucoup à sa patrie d'accueil. Quant à la descendance du chancelier, disons-le d'emblée, elle est exceptionnelle. Mais c'est une autre histoire qui se déroulera à Zurich.

Après de solides études de droit à Tübingen, Marc Mousson, 22 ans, se trouve pris dans le tourbillon de la Révolution vaudoise en 1798. Sous la protection de Maurice Glayre, il fait ses premiers pas en politique. Brillamment ! il traversera la période agitée de la République helvétique et ses 4 coups d'Etat (1798-1803). Ce régime politique tourmenté prend fin le 19 février 1803 : ce jour-là, à Paris, le Premier Consul Bonaparte, en présence des membres de

la Consulta, remet l'Acte de Médiation à Louis d'Affry qu'il vient de nommer landamman de la Suisse. Faut-il répéter que l'Acte de Médiation ne fut pas imposé à la Suisse mais dûment négocié !

En 1803 – il n'a que 27 ans – Marc Mousson est élu par la Diète Chancelier de la Confédération ; il est le premier et le plus jeune Suisse de tous les temps à exercer cette haute fonction. Bientôt, le brillant Chancelier sera considéré comme le « véritable landamman de la Suisse », à savoir le chef du gouvernement. Napoléon et Metternich, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, sans oublier le tsar Alexandre 1<sup>er</sup> l'ont en haute estime. Devenu indispensable, il va assurer au plan national la continuité du Pouvoir à un moment critique de l'histoire de la Suisse. Les diplomates suisses et étrangers tiennent compte de ses avis lorsque le destin du pays se joue aux Congrès de Vienne et de Paris en 1814-1815. Capod'Istria, le prestigieux ambassadeur du tsar, n'hésite pas à le qualifier d'« homme de génie ». Sans nourrir d'ambition politique, Mousson s'est donné corps et âme à sa charge à un

moment clé de notre histoire. En se situant au-dessus des partis, ne voulant que le bien de son pays, Marc Mousson, par sa rectitude morale aussi, a acquis une stature d'homme d'Etat. En 2012, Morges, sa ville natale, l'a honoré par une plaque à son nom.

Comment a-t-on pu oublier un tel homme ? Comme lui, bien d'autres ont subi le même sort, victimes du violent rejet que cette période particulièrement agitée et tragique de notre histoire a provoqué. Depuis peu, certains historiens tentent de la réhabiliter et de faire découvrir les hommes forts et exceptionnels qui l'ont animée. Pour Mousson, une seconde raison peut vraisemblablement être évoquée. A sa retraite, il n'est pas revenu à Morges préférant sa propriété de Berne à laquelle son épouse – Bernoise – était très attachée. Ensuite, les époux décidèrent de s'installer à Zurich afin d'être proches de leurs deux fils Henri et Albert qui y poursuivaient des carrières hors du commun. Les liens de famille particulièrement étroits furent plus forts que l'attachement indéniable du chancelier à sa ville natale.

Maryse Oeri von Auw

## Quizz

A quel bâtiment appartient ce détail de façade ?



## Souvenirs, souvenirs

La carrosserie Rochat Ed, un nom bien connu en terre vaudoise, était depuis très longtemps réputée, en tant que spécialiste de la carrosserie et de la construction mécanique.

Avec Gustave, la première génération s'installe à Aubonne et ouvre un atelier de maréchal-ferrant et de réparation de machines agricoles. L'évolution de son savoir-faire l'incite à s'établir à Morges, à la rue des Charpentiers. La ville est en pleine expansion, chaque nouvelle activité est la bienvenue

et donne une impulsion importante au quartier.

En 1914, l'activité agricole cède la place à la carrosserie Rochat qui développe le montage de véhicules légers et lourds, tels que les autocars.

Les châssis proviennent des usines des marques européennes les plus connues et d'outre-Atlantique également.

En 1922, les ateliers produisent des véhicules équipés de pont et de cabine de conduite en bois pour les boulangers et les maraîchers.

Au fil des ans et avec l'expérience, la carrosserie se bâtit une solide réputation. Les locaux devenant trop petits, l'entreprise se déplace à la sortie de Morges, en direction de Lausanne.

La deuxième génération entre en scène sous la direction d'Edouard Rochat, qui se lance dans la production de carrosseries de camions, de voitures et de cars.

La carrosserie Rochat, voisine de la SIM et des ateliers Saurer, comprend un bureau technique avec des dessinateurs et un atelier.

Quelques 35 artisans spécialisés produisent de magnifiques véhicules de tout genre, en dépit des crises et de la guerre.

En 1950, une grosse commande des transports publics lausannois (TL) oblige l'entreprise à quitter Morges pour Denges, afin de construire les remorques destinées aux trolleybus. C'est là que la troisième génération reprend les rênes, jusqu'à la fermeture définitive de l'entreprise en l'an 2000.



## Impressum

Bulletin n° 64 ● Décembre 2012

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 2218 ● 1110 Morges 2 ● CCP 10-17957-7 ● ☎ +41 (0)76 399 96 10

www.asm-morges.ch ● info@asm-morges.ch

Président :

Jean-Pierre Morisetti

Membres du Comité :

Michel Bezençon, Pascal Ducommun, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Roland Russi

Crédit iconographique, photos :

Michel Bezençon, Aristide Garnier, Salvatore Gervasi, Roland Russi

Impression :

Imprimerie Carrara, Morges

Tirage :

500 exemplaires.



## Un artiste morgien célèbre à l'étranger, quasi inconnu à Morges

Lorsque vous posez cette question à un Morgien – même si votre interlocuteur est ce qu'il est coutume d'appeler un « vieux Morgien » - « Avez-vous déjà entendu parler du peintre Benjamin Vautier? », la réponse est régulièrement négative.

Et pourtant Benjamin Vautier (dit l'Ancien) fut un peintre très célèbre et il est natif de Morges où il vit le jour en 1829. Dans notre ville, où son père était professeur, il ne vécut, il est vrai, que sa petite enfance et son adolescence en tant qu'élève

du collège. Après un apprentissage de peintre sur émail à Genève, animé d'une profonde conviction sur sa vocation de peintre et d'une grande ténacité, il aboutit à Düsseldorf. A cette époque (1850), cette ville était un des centres artistiques de l'Allemagne. Là, il se fit remarquer par la qualité de ses tableaux reproduisant des scènes de la vie des villageois de l'Oberland Bernois ou de la Forêt Noire. Exploitant cette veine pendant près de 50 ans, il devint très célèbre en Alle-

magne comme peintre de genre et illustrateur. Tous s'accordent à reconnaître la perfection de son dessin, son sens aigu de l'observation, son don pour caractériser les personnages des scènes populaires (mythiques, représentant un monde en train de disparaître) qu'il rend comme des instantanés mais avec charme et humour.

Entouré de la considération générale, il s'éteignit dans sa ville d'élection en 1898. Là-bas, une rue porte son nom.

Il serait souhaitable que Morges se souvienne de ce peintre morgien dont un grand nombre de tableaux enrichissent les musées et les collections d'Europe et d'Amérique.

*La vie et l'œuvre de Benjamin Vautier était à l'affiche des causeries des guides de Morges en octobre.*

Jacques Longchamp

[www.asm-morges.ch](http://www.asm-morges.ch)

*Avez-vous visité le nouveau site de l'ASM?*

*Vous avez la possibilité de nous communiquer des idées, critiques, suggestions et propositions.*

### Réponse au quizz:

Ecole d'Agriculture de Marcellin, façade ouest

## Sentier de la Morges

Ouvert il y a 6 ans déjà, le sentier a souffert des intempéries, notamment vers le passage du ruisseau le Bayon.

Nous souhaitons aussi poser quelques barrières aux endroits assez raides pour faciliter le passage aux personnes d'un certain âge.

Ce sont des travaux relativement importants, que les bénévoles ne sont plus en mesure d'effectuer. Nous avons dès lors sollicité l'aide de la Protection civile. Après une visite des lieux, le responsable de la région nous a assuré que les travaux pourraient être entrepris dans le courant de l'année prochaine.

Cela est réjouissant, car nombreux sont les promeneurs et les joggers qui l'empruntent.



## Cour du Gymnase et du CEPM



On peut regretter le revêtement de bois de cette cour, mais certainement victime des outrages du temps, il a été remplacé par des plaques de ciment de 2 teintes et de bancs de béton pour un résultat qui nous paraît tout-à-fait réussi.



Croyants dans une église villageoise (1857)

Cette peinture qui représente des fidèles chantant dans une église de l'Oberland Bernois est un des tableaux qui firent connaître le jeune peintre morgien en Allemagne. Il avait 29 ans lorsque cette peinture attira l'attention des critiques lors d'une grande exposition à Munich.

## Morges et ses arbres

Le parc de Beausobre ressemble aujourd'hui à un champ de bataille dans sa partie nord-ouest. Les tronçonneuses sont passées par là. Quelques cent arbres sont tombés. Pour expliquer et justifier cet abattage, le Maître de l'ouvrage, l'Ensemble hospitalier de la Côte, avait monté un stand d'information. Mais les réactions ont été et sont encore vives. Il est en effet difficile de voir un paysage familier disparaître du jour au lendemain, de n'avoir plus qu'un espace vide en lieu et place d'un parc peuplé d'arbres dont certains avouaient un grand âge. Même si c'est pour la bonne cause.

Demain, sur cette morne plaine, s'élèvera un EMS tout neuf pour remplacer celui des Pâquis devenu trop petit et beaucoup trop vétuste. Des appartements protégés et une crèche font aussi partie du programme.

Le Maître de l'ouvrage, en plus des architectes chargés de la réalisation des bâtiments, a mandaté des architectes paysagistes pour définir un concept paysager qui devrait satisfaire aussi bien les futurs habitants que les

Chêne



usagers du parc. Les arbres qui seront plantés ne remplaceront, ni en nombre, ni en grandeur, ceux qui ont disparu. Selon le schéma que nous avons reçu des réalisateurs, cette zone retrouvera en partie son caractère de parc espace, mais il faudra de la patience.

Et ailleurs ...

Les arbres, comme nous, ne sont pas immortels. Ils peuvent être victimes de maladies, parasites ou mourir de vieillesse.

Leur état sanitaire est contrôlé par le service Infrastructures, énergies et espaces publics avec l'appui d'un expert neutre. L'Office des espaces publics met à l'enquête chaque automne la liste de ceux qui doivent être abattus, car devenus trop dangereux pour le voisinage.

Parmi la vingtaine d'arbres qui figurent dans la liste de cette année, on trouve par exemple deux grands arbres:

- Un chêne au chemin des Philosophes

Cet ancêtre porte encore un feuillage abondant, cependant

les analyses faites montrent que l'intérieur du tronc est sérieusement attaqué.

Il sera remplacé par un chêne. Toutefois, la partie inférieure du tronc ne sera pas coupée, afin que les insectes qui y logent gardent leur habitat.

- Un hêtre à l'allée Henryk-Opienski

Attaqué à sa base par un champignon, il pourrait contrairement aux apparences, chuter et causer de gros dégâts. Deux arbres seront plantés à proximité pour le remplacer.

Hêtre



## Causeries du groupe des guides de Morges 2013

Le calendrier suivant est retenu:

28 janvier 2013 «Le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'annexion de la Savoie à la France» par J. Alméras.

25 février 2013 «La franc-maçonnerie à Morges» par P. Schmidt.

18 mars 2013 exposé de M. Reymond, spécialiste d'architecture religieuse, appliqué à 3 édifices morgiens.

29 avril 2013 présentation de la visite n° 4 (Morges une longue idylle avec le Léman) par P. Schmidt.

A l'exception des deux dernières (printanières donc à l'extérieur à des heures à préciser), les causeries des guides ont lieu à Couvaloup 10 (ancien collège), à 20 heures précises.

Ces présentations sont publiques.

## Les piscines, avantages et inconvénients?

Vues du ciel, plus d'une cinquantaine de petites taches bleues constellent le territoire morgien, des piscines.

Chiffre qui tend à croître: pour le seul mois de septembre, deux installations étaient soumises à l'enquête publique.

Ces piscines, si elles sont propices au délasserment et à la pratique de la natation, n'en présentent pas moins quelques inconvénients majeurs:

- *Chauffage*

Sous notre climat, les températures ne sont pas encore tropicales, d'où le besoin souvent de chauffer l'eau et une dépense énergétique

non négligeable. A l'heure où la Confédération veut renoncer au nucléaire, il s'agit non seulement de trouver de nouvelles sources d'énergie, mais surtout de réduire nos besoins.

- *Consommation d'eau*

En moyenne, le remplissage d'une piscine nécessite quelques 50'000 litres d'eau potable. Les étés ont tendance à devenir plus secs et l'eau se fait parfois rare: l'année dernière, la Commune de Morges avait dû se résoudre à couper l'alimentation de toutes ses fontaines. Il n'est non plus pas

rare que l'on interdise de pomper de l'eau en rivière.

- *Accident*

Une piscine réclame, de la part de son propriétaire, une surveillance de tous les instants, si de petits enfants peuvent jouer à proximité.

Alors pourquoi ne pas utiliser les installations publiques. Aujourd'hui, la piscine du Parc est ouverte de mai à mi-septembre. Demain une piscine couverte sera réalisée dans la même zone. Mais certains rétorqueront qu'une piscine, indépendamment du bien-être qu'elle procure à son propriétaire, peut être utile comme réserve d'eau pour les pompiers. C'est vrai.

## Passage St-Jean

Il est dommage que les travaux de peinture n'aient été réalisés qu'à moitié dans ce passage beaucoup plus sombre que ne le montre cette photo.



## Série: Les portes de Morges ● Porte 7



Quel mystère cachait cette porte sérieuse et solide? Et qui logeait derrière cette façade bourgeoise typique que l'architecte Perregaux construisit entre 1842-1844?

Mais Monsieur Pache, geôlier de l'ancienne prison de Morges et sa douzaine de pensionnaires!

Rassurez-vous; les cellules allongées et relativement étroites étaient solidement construites en madriers. Des couloirs périphériques permettaient le contrôle de chaque face. Donc pas de jour direct! Et un poêle mitoyen entre deux cellules pour couper les frimas hivernaux!

Cette porte en chêne était le pendant symétrique de l'actuelle entrée du « Balzac ».

Entre les deux une autre porte murée faisait dire aux morgiens « qu'à la prison de Morges, même les portes sont condamnées ».